



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision : 17/07/2017      Version n°5

## 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identification de la préparation

Nom : MULTIGREASE  
Code produit : 510

Utilisation de la préparation : Graisse multifonctionnelle

### Identification de la société/entreprise

Fournisseur : ARMORINE S.A.  
ZI Lann Sévelin B.P. 115 56601 LANESTER Cedex  
Tél : 02.97.76.13.87  
Fax : 02.97.76.13.69  
E-mail : contact@armorine.fr

Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59, société ORFILA

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé ou l'environnement dans des concentrations qui devraient être prises en compte au regard des directives EU.

### Eléments d'étiquetage

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom	N° EINECS	N° d'enregistrement REACH	N° CAS	% en poids	Classification
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis (2-ethylhexyl and iso-Bu) esters, zinc salts	288-917-4	Non disponible	85940-28-9	<2.5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)

## 4. PREMIERS SECOURS

*En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence*

### Contact avec les yeux

Rincer abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

### Contact avec la peau

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés ; les laver avant réutilisation.

### Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air libre et la garder au repos.

### Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire. Peut provoquer nausées, vomissements ... consulter un médecin.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, Dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, poudre sèche

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau direct

**Risque particulier**

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes ...et des suies. Leur inhalation est très dangereuse.

**Equipement de protection spécial**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome en cas de fumées abondantes.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles**

Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire, voir les informations de la Rubrique 8. Les déversements de produits peuvent rendre les surfaces glissantes.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

**Méthodes de nettoyage**

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation**

Eviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés.

Ne pas manger, boire ou fumer au poste de travail

**Stockage**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Valeurs limites d'exposition :** Non déterminée

**Protection respiratoire :** Non requis normalement

**Protection des yeux :** Lunettes en cas de risque de projections

**Protection des mains :** Gants de protection en caoutchouc nitrile. Epaisseur > 0.38mm. Temps de passage >480 min. épaisseur 0.1mm.protection contre les éclaboussures

**Protection de la peau et du corps :** Selon nécessité, écran facial, bottes, vêtements imperméables aux hydrocarbures, chaussures de sécurité (manipulation de fûts).



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Pâteux, lisse
Couleur	Ambre
pH	Non applicable
Point éclair	> 150°C
Température d'auto inflammation	Non concerné
Propriétés explosives	Non déterminé
Masse volumique	<1
Solubilité	Information non disponible

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage usuelles.

#### Conditions à éviter

Les températures supérieures au point d'éclair, les étincelles, les points d'ignition, les flammes

#### Matières à éviter

Agents comburants forts.

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Corrosion cutanée/irritation cutanée :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Lésions oculaires graves :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Sensibilisation :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Mutagenicité sur les cellules germinales :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Cancérogénicité :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Toxicité pour la reproduction :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**STOT exposition unique :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**STOT exposition répétée :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Danger par aspiration :** pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

DL50 par voie orale 4248 mg/kg

DL50 par voie cutanée 4285 mg/kg

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 voie cutanée	CL50
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis (2-ethylhexyl and iso-Bu) esters, zinc salts	3000 mg/kg (rat)		



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Toxicité**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis (2-ethylhexyl and iso-Bu) esters, zinc salts		2.2 : 96h Cyprinodon variegatus Mg/L LC50	

**Mobilité**

Après rejet, s'adsorbe dans le sol. Insoluble dans l'eau

**Persistance et dégradabilité**

N'est pas rapidement biodégradable .

**Potentiel de bioaccumulation**

La matière n'est pas bioaccumulable

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

**Déchets**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée

**Emballages souillés**

Conserver les étiquettes sur le récipient vide. Remettre à un éliminateur agréé.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU Aucun

Route (ADR) / Rail (RID) / Fluvial (ADNR) Pas de restriction transport  
Maritime (IMO-IMDG) Pas de restriction transport  
Voies aériennes (OACI/IATA) Pas de restriction transport

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Classification**

Aucune classification requise

**Classe de danger pour le milieu aquatique**

Légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Phrases de risque listées aux sections 2 et 3 :**

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Modifications / version antérieure :** sections 2, 9, 11, 12, 15, 16

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.